

Projet d'ordre du jour
Le 19 décembre 2023 à compter de 18 h 30
Salle 5 du Centre administratif
Repas 17h30

APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN !

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SG)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SG)		
6. Rapport de la présidente du CA	M ^{me} Marin (Présidente)	10 min	I
7. Plan de travail de la direction générale			I
8. Huis clos	Mme Marin	5 min	I
9. Rapport du président du comité de parents	M. Tommy Yaun (Président)	5 min	I
10. Rapport de la direction générale 10.1 Suivis au procès-verbal du 7 novembre 2023 10.2 Rapport annuel 2022-2023	M ^{me} Nicol (DG)	20 min	I D
11. Rapport de la direction des ressources financières 11.1 Dépôt des états financiers 2022-2023 et rapport de l'auditeur externe	M. Johnson (DRF)	20 min	D
12. Rapport de la direction des services éducatifs 12.1 Politique d'admission et d'inscription 2024-2025 - Adoption	Mme Pichette DSÉ	10 min	D
13. Rapport de la direction des ressources humaines 13.1 Politique visant à contrer le harcèlement et la violence en milieu de travail	M. Tchernof DRH	10 min	D
14. Rapport du secrétaire général 14.1 Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles 14.2 Suivi - Responsable des plaintes	M. Tchernof (SG)	10 min	D I
15. Ordre du jour de consentement 15.1 Procès-verbal de la séance du 7 novembre 2023 <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel sg@cssrl.gouv.qc.ca. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>	M ^{me} Nicol (DG)	5 min	D
16. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	I
17. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
18. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I

